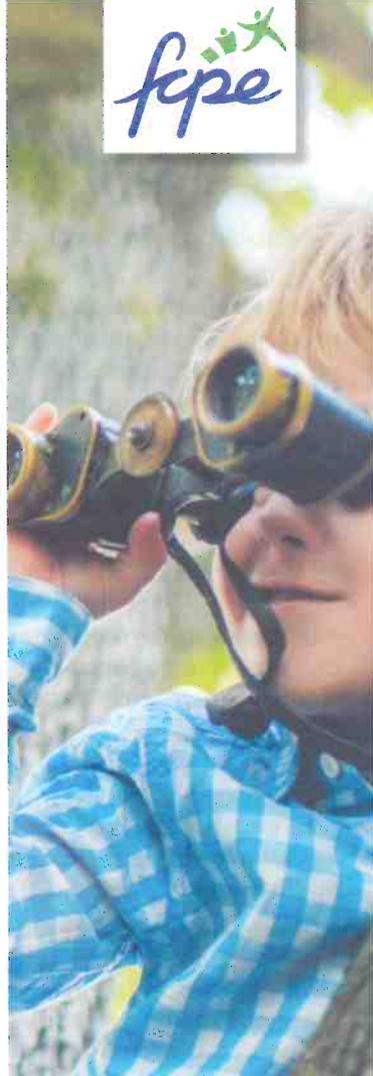


CETTE RENTRÉE SCOLAIRE, COMME LA PRÉCÉDENTE SE DÉROULE EN PLEINE PANDÉMIE, MAIS POUR L'INSTANT EN PRÉSENTIEL, CE QUI EST TRÈS SATISFAISANT.

**Une différence de taille néanmoins :
la vaccination non-obligatoire des enfants
à partir de 12 ans, sur autorisation parentale,
pour contribuer à une forte baisse de la pandémie.**

**Mais elle pose des problèmes que doit résoudre
l'Éducation Nationale :**

- ◆ L'« éviction » des lycées et collèges pour les cas contacts non-vaccinés, va s'effectuer, selon le protocole, au mépris du principe de précaution puisque la vaccination n'empêche pas toute contamination, même si elle la réduit fortement.
Tous les cas contacts doivent être testés sans distinction préalable, avant mise en quarantaine.
- ◆ Des procédés utilisés dans un petit nombre de classes, lèvent publiquement le secret médical (vacciné ou pas) des élèves et contribuent à certaines stigmatisations.
Nous ne pouvons le tolérer.
- ◆ Des prises de position contre la vaccination de quelques membres du corps enseignant, pendant leurs cours, sont inacceptables.

The logo for FCPE (Fédération Française des Parents d'Enfants) is located in the top right corner. It features the letters 'fcpe' in a blue, lowercase, cursive font. Above the letters, there is a stylized green graphic of a person with arms raised, possibly representing a child or a parent.

**VOTEZ
FCPE**

En octobre, agissez pour l'école !

www.fcpe.asso.fr

NOUS REVENDIQUONS POUR NOS ENFANTS LA RESTAURATION NÉCESSAIRE DU RÔLE FONDAMENTAL DE L'ÉCOLE :

- ➔ Apprentissage des règles de la vie en société ;
- ➔ Capacité à réduire les inégalités sociales ;
- ➔ Acquisition de savoirs fondamentaux.

Pour cela, alors que la pandémie peut encore produire la catastrophe scolaire du 1^{er} confinement, nous revendiquons toutes les mesures nécessaires a un enseignement en présentiel :

- ◆ **Un recrutement d'enseignants et de personnels territoriaux** pour le remplacement sans carence des personnels absents, la mise en œuvre d'une continuité pédagogique efficace en cas de niveaux d'alerte 3 ou 4 ou de placement en quarantaine de cas contacts et la réduction massive du nombre d'élèves par classe.
- ◆ **L'absence de fermeture de classes** dans l'académie doit être la règle contrairement à cette année scolaire (Écoles Bonafedi et Résidence des Iles d'AJACCIO).
- ◆ **Un plan massif d'investissement** des collectivités pour faciliter les gestes barrières : plan d'installation de capteurs de CO₂ déjà avancé dans certaines collectivités, pour un suivi précis de l'aération des salles de classe et de restauration, expérimentation de filtres HEPA pour purifier l'air ;
- ◆ **Réalisation effective de travaux prévus** depuis plusieurs années et non effectués à ce jour : accessibilité, extension, espaces de restauration (cantines des collège et lycée Laetitia), installation et entretien des sanitaires dont certains établissements manquent cruellement ;
- ◆ **Reconstitution d'un véritable service de santé scolaire** par le recrutement immédiat de médecins, d'infirmiers et de psychologues ;
- ◆ **Création d'un statut de congés COVID** pour les parents de cas contacts ou lors de fonctionnements hybrides dans les établissements ;
- ◆ **Mise en place d'une vigie de grande ampleur** et politique de protection de l'enfance sur les réseaux sociaux, pour mettre fin à la banalisation de pratiques de harcèlement comme celles qui touchent les enfants nés en 2010.



Conseil départemental
des parents d'élèves
de Corse-du-Sud

BP 866

20192 Ajaccio cedex 4

✉ cdpe2a@wanadoo.fr

✉ perrin.cdpe2a@laposte.net

✉ 2a.fcpe.asso.fr



fcpe2a

VOTEZ FCPE

Imp. Olivier

En octobre, agissez pour l'école !

www.fcpe.asso.fr